Vereinigung Cerebral Schweiz
Association Cerebral Suisse
Associazione Cerebral Svizzera

Devenir membre de l'Association Cerebral Suisse

En français simplifié - FALC

Qu'est-ce que l'Association Cerebral Suisse ?

C'est une association

de parents et de personnes concernées

par la paralysie cérébrale et le handicap.

Qui peut devenir membre ?

- Toute personne avec une paralysie cérébrale ou un handicap.
- Les proches des personnes avec un handicap.
- Des spécialistes concernés par le handicap.

Comment devenir membre ?

Pour devenir membre,

vous devez contacter une association régionale :

- par téléphone
- par mail
- par courrier.

Ces informations se trouvent à la fin de la brochure.

Pourquoi devenir membre ?

Vous pouvez participer à nos activités.

Qu’est-ce que vous pouvez faire à Cerebral ?

Vous pouvez faire :

- des cours
- des sorties dans la nature ou en ville
- des activités sportives
- des activités culturelles
- des séjours d'un weekend ou d'une semaine
- des séjours à l'étranger

Nous organisons des soirées d'informations.

Nous avons des groupes de soutien.

Nous vous conseillons.

Nous vous aidons à résoudre des problèmes.

Nous vous aidons à préparer votre avenir.

Nous vous accompagnons et vous soutenons.

Nous vous donnons des brochures d'informations.

Comment nous contacter ?

Nous avons un site internet.

L'adresse du site internet est :

www.association-cerebral.ch

- Vous pouvez nous téléphoner au:

  ☎ 032 622 22 21

- Vous pouvez nous envoyer un mail à :

  info@vereinigung-cerebral.ch

- Vous pouvez nous écrire à :

  Association Cerebral Suisse

  Zuchwilerstrasse 41

  4500 Solothurn

Ce texte a été relu et corrigé

par des relecteurs de la FOVAHM.